

AIDE-MÉMOIRE

pour le poste vacant de chef d'équipe m/f du Service des parcs, carrière H3bis telle que prévue à la Convention collective de travail pour les salariés des communes du Sud ; publié en date du 14 mars 2026 :

Pourront concourir les candidats m/f détenteurs d'un DAP pépiniériste-paysagiste.

Missions

- sous l'autorité du responsable du service des régies, le chef d'équipe assure l'organisation, la coordination et la supervision des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts communaux et figure comme interlocuteur entre les services communaux et l'Administration de la nature et des forêts ;
- dans le cadre de l'engagement de la commune dans le pacte nature et le pacte climat, il contribue à la mise en œuvre d'une gestion durable et écologique des espaces verts, favorisant la biodiversité et la protection du climat.

Tâches principales :

- encadrer et coordonner une équipe d'ouvriers communaux ;
- assurer la mise en œuvre du pacte nature, notamment par la réalisation des mesures prévues dans le catalogue y relatif ;
- contrôler la qualité et l'avancement des travaux réalisés conformément aux dispositions faisant partie du pacte nature ;
- planifier et organiser les travaux d'entretien des parcs, cimetières, espaces verts et terrains de sport ;
- assurer l'entretien des plantations, arbres, massifs floraux et infrastructures paysagères ;
- mettre en œuvre des pratiques de gestion écologique des espaces verts ;
- favoriser la biodiversité et la gestion différenciée des espaces publics ;
- participer aux réunions du groupe de travail interne du pacte nature (pendant les horaires de service) ;
- participer aux réunions de la commune avec le syndicat SICONA (pendant les horaires de service) ;
- participer aux réunions de l'équipe « pacte nature » (principalement en soirée en dehors des horaires de service) ;
- participer aux projets liés à la protection du climat ;
- veiller à l'utilisation correcte et à l'entretien des machines, véhicules et outils du service ;
- assurer la gestion du matériel et des fournitures nécessaires ;
- veiller au respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement ;
- participer aux travaux saisonniers, notamment le service hivernal.



Profil requis

- formation professionnelle dans le domaine de l'horticulture, du jardinage ou de l'aménagement paysager ;
- expérience professionnelle confirmée dans l'entretien des espaces verts ;
- faire preuve de connaissances approfondies en matière des dispositions et mesures relevant du pacte nature ;
- de l'expérience dans l'encadrement d'une équipe peut constituer un avantage ;
- sensibilité aux questions environnementales et climatiques ;
- sens de l'organisation et des responsabilités ;
- capacité à travailler de manière autonome et en équipe ;
- permis de conduire B requis ;
- maîtrise des trois langues administratives du pays ;
- connaissances informatiques ;
- esprit d'équipe.

La liste des missions et tâches n'est pas exhaustive.

Procédure de recrutement :

- une pré-sélection se fera sur base du dossier de candidature ;
- la demande-type ci-dessous ainsi que les documents requis sont à joindre obligatoirement au dossier de candidature ;
- les candidats présélectionnés seront invités à un entretien d'embauche ;

La demande ci-dessous est à remplir et à retourner par voie postale pour le 31 mars 2026 au plus tard, ensemble avec les pièces à l'appui demandées

DEMANDE - VACANCE DE POSTE – CHEF D'EQUIPE M/F DU SERVICE DES PARCS – STATUT DU SALARIE A TACHE MANUELLE ; CARRIÈRE H3BIS CCT-SUD

Publié du 14 au 31 mars 2026

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : _____ **Prénom :** _____

ADRESSE : no. et rue : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Matricule national : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse courriel : _____

ÉTUDES :

Études : _____

Grade ou diplôme acquis : _____

DURÉE DE CONSERVATION

☐ J'accepte que l'administration communale de Bettembourg conserve mes données pour une durée de deux ans

☐ Je désire que mes données soient supprimées si ma candidature n'est pas retenue

Signature : _____

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1) lettre de motivation ;
- 2) un curriculum vitæ détaillé, complet et véritable ;
- 3) une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- 4) un extrait du casier judiciaire (bulletin 3) datant de moins de 2 mois ;
- 5) copies des diplômes, certificats ou attestations requis.